

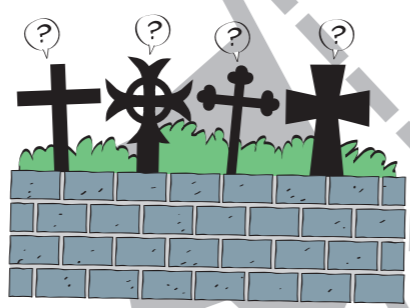
NOS ENGAGEMENTS

INCOURT LA CARTE DES ÇANEVAPAS !

Quelques exemples de mauvais choix,
mauvaises pratiques et incuries
sous la majorité sortante



8



3



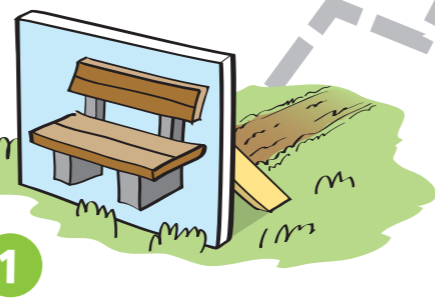
2



6



4



1



5



7

1 Comment condamner un chemin

Disposer un amas de déchets, ancrer un banc public, une poubelle et un panneau interdisant les dépôts d'immondices. Le tour est joué. (par exemple sur le chemin débouchant en face de la rue des Champs à Opprebais)

2 A notre ami cycliste regretté

Les véhicules motorisés sont interdits sur la transincourtoise hormis le charroi agricole. Et pourtant des voitures y circulent en toute impunité, parfois même à vive allure, insécurisant piétons, joggers, cavaliers et cyclistes.

3 Les croix du cimetière en émoi

Certains rêvent tout haut du classement de l'église de Roux-Miroir alors qu'ils autorisent le remplacement de l'ancien mur pittoresque par des blocs en béton.

4 Par les monts et par les plaines

Entre Sart-Risbart et Opprebais, le très long chemin des écoliers est rapidement devenu impraticable.

5 L'école d'Opprebais, l'aventure au quotidien

Le besoin : une salle de gymnastique pour l'école d'Opprebais. La réponse de la commune : une salle multifonctionnelle de plus, non adaptée à la pratique du sport. Projet heureusement arrêté grâce à la mobilisation des riverains.

7 Coupe para à Glimes

Rue de Huppaye les platanes taillés et les talus rasés en dépit de la biodiversité.

8 Pour nos aînés, un chalet au confort moderne

Le chalet communal des seniors, sans toilettes et muni d'un chauffage électrique d'appoint. Ils avaient dit tout confort ?

POUR UNE RURALITÉ OUVERTE

Sécuriser la mobilité de chaque usager

Les embouteillages quotidiens autour de l'école d'Opprebais, le bruit et l'insécurité occasionnés par les traversées des villages, l'absence de trottoirs et de pistes cyclables, l'usage abusif des chemins par des véhicules motorisés (hors charroi agricole) voire les difficultés de rejoindre un centre d'activité en transport en commun : Incourt connaît de réels problèmes de mobilité.

ECOLO encourage sinon impose les limitations de vitesse en priorité dans la traversée des villages, rend effective l'interdiction de stationner sur les trottoirs et la circulation de véhicules sur les chemins et sentiers. ECOLO s'engage à résoudre les problèmes de sécurité routière, notamment autour des écoles, en protégeant les voies de mobilité lente (trottoirs et pistes cyclables). ECOLO s'engage à améliorer l'offre de transports en commun en promouvant les plateformes d'offres de voitures partagées, en développant l'offre de bus vers Perwez, en étendant le Proxibus aux villages contigus des communes qui en bénéficient.

Sauvegarder l'environnement naturel

Fière d'une ruralité dédiée à l'agriculture et à l'habitat, Incourt doit assumer sa responsabilité spécifique pour la préservation de la nature.

Ainsi, en zones d'habitat, les priorités portent sur le maintien et la création d'espaces verts, des pratiques innovantes d'entretien d'espaces publics, la formation continue des ouvriers communaux, la gestion des propriétés terriennes communales ainsi que la lutte contre les coulées de boue et les pollutions : défendre notre ruralité rime avec le respect de notre environnement.

ECOLO veut y travailler en concertation avec les habitants et les agriculteurs et agricultrices.

Préserver les chemins et sentiers

Les chemins et sentiers constituent un patrimoine commun, témoins et héritage de la longue tradition agricole de nos villages et, aussi, voies de découverte de nos campagnes. Ils constituent un réel réseau de travail pour nos agricultrices et agriculteurs mais représentent aussi, aujourd'hui comme hier, des voies de mobilité douce où piétons et cyclistes peuvent cheminer en sécurité vers l'école, un arrêt de bus ou des services. Ils contribuent à maintenir un environnement propice pour la flore et la faune de nos campagnes. Prenons-en soin, préservons le réseau qu'ils constituent !

ECOLO Incourt s'engage dans la revalorisation des chemins et sentiers en développant une charte d'usage, en les fléchant et les nommant, en combattant l'impunité en matière de démolition, d'obturation ou d'appropriation privée.

VIVRE ENSEMBLE, EMPLOIS ET SERVICES

Mettre nos villages au cœur du « vivre ensemble »

Défi de taille pour Incourt : nos villages doivent accueillir une population croissante. Comment préserver notre identité rurale, constituée de villages distincts, tout en permettant aux nouveaux et anciens habitants, aux jeunes et aux aînés de vivre en harmonie dans notre commune ?

Pour éviter l'étalement urbain, ECOLO préconise la densification des centres de village, privilégiant si possible l'aménagement d'habitats diversifiés pour favoriser le logement de jeunes ménages et d'aînés, tout en y créant des espaces conviviaux munis de bancs publics.

Promouvoir l'emploi à proximité

Maintenir et créer des emplois locaux : ECOLO promeut auprès des habitants le recours aux artisans de la commune et encourage l'installation de petites entreprises à taille humaine (dont par exemple l'atelier rural, plébiscité par la CLDR). ECOLO préconise la création d'espaces de co-working, l'accès au télétravail à proximité ou au domicile.

Se soucier du bien-être des aînés

Comment assurer à nos aînés qui le souhaitent de pouvoir résider le plus longtemps possible dans leur maison ou tout au moins dans leur commune ? ECOLO est à l'écoute de la Commission Consultative des Aînés. ECOLO privilégie le développement d'un habitat diversifié (par exemple des maisons/appartements « kangourou »). ECOLO promeut des espaces de rencontre, soutient des initiatives en faveur de la mobilité des aînés.

Diversifier l'offre de culture, sport et vie associative

La commune doit encourager la pratique du sport et promouvoir la vie culturelle. ECOLO crée des plaines de jeux accessibles et sécurisées, oriente la rénovation ou la construction d'infrastructures communales pour permettre une pratique sportive et culturelle diversifiée. ECOLO donne priorité pour l'aménagement et la mise à disposition des salles communales aux associations culturelles et sportives. ECOLO innove avec les associations afin de développer une offre d'activités extrascolaires.

Pratiquer la solidarité internationale au quotidien

En avril 2018, la Commune d'Incourt s'est déclarée commune hospitalière. Elle s'engage notamment à reconduire la Commission Consultative Nord-Sud, à sensibiliser les écoliers aux réalités vécues par les migrants, à maintenir ses capacités d'accueil et à respecter les citoyens qui s'investissent dans l'accueil, l'hébergement et l'encadrement des migrants. ECOLO est partie prenante proactive de ces démarches et participe activement à la relance de la Commission consultative en faisant valoir un réel rôle d'avis et de proposition de cette Commission en matière de politiques communales.

BONNE GOUVERNANCE

Faire vivre la participation citoyenne

ECOLO s'engage à faire primer l'intérêt collectif en toute circonstance.

ECOLO encourage les citoyennes et citoyens à participer aux instances de consultation (CCATM, CCA, CLDR, future Commission consultative de Solidarité internationale, comités ad hoc...) et leur soumet le bilan de ces consultations.

ECOLO fonde toujours les choix d'investissements communaux sur les besoins effectifs à rencontrer.

ECOLO met en place un budget citoyen participatif.

Communiquer en toute transparence

ECOLO s'engage à la plus grande transparence et à communiquer de manière pertinente et proactive vers les citoyens et les citoyennes via, notamment, un site internet communal performant et régulièrement mis à jour.

Des achats publics qui intègrent le développement durable

Sans perdre de vue la bonne gestion des finances communales, ECOLO engage la commune dans une politique d'achats de fourniture, de service et de travaux respectueuse de l'environnement, des droits sociaux et des droits humains et veille à la formation en ce sens du personnel communal.

GÉNÉRATION
ÊTRE ENGAGÉS ENSEMBLE